

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 327

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POINT DE VUE

### Les petites Bêtes

Ainsi donc, mes bien chers frères, l'*Haemophilus influenzae*, micro-bestiole responsable de la méningite chez les enfants, a muté. Elle est devenue, sans crier gare, résistante à toute une rangée d'antibiotiques et c'est, maintenant, à coup de chloramphénicol qu'il faut assommer les mutants (en assommant du même coup celui qui les héberge).

Voilà, c'est l'engrenage. L'engrenage, L'engr...

Le même truc était arrivé avec les rats. Le coumafène — disaient quelques biologistes qui ne voyaient pas plus loin que leur microscope — devait faire crever les rats à coup sûr, leurs plaies ne se cicatrisant plus. Raté ! Raté ! Encore raté ! Après quelques hécatombes, il se trouva des souches mutantes qui rigolaient de la nouvelle super-mort-aux-rats.

En trente ans, il y a un monde qui a complètement changé : celui des bactéries. Il y a vingt ans, tous les gonocoques étaient sensibles à la

streptomycine. Aujourd'hui, une bonne moitié sont résistants. On passa à la tétracycline. Maintenant, ils y résistent tous... En dix ans, on a multiplié *par dix* les doses de pénicilline G coupant une blennorragie. Recrudescence des maladies vénériennes ? Mutation des microbes, oui !

Beau travail, fin boulot, messieurs les biologistes et médecins !

Et comment ce cirque va-t-il se terminer si nous suivons notre lancée ?

C'est simple et clair : si nous continuons, il n'y aura bientôt plus qu'un moyen pour détruire les bactéries pathogènes qui ne cessent de muter : *l'incinérateur*. Au lieu de seringue, on utilisera des lance-flammes. Ou le napalm, ou des gammas à haute dose. Je ne plaisante pas.

La course aux antibiotiques est perdue ; c'est nous qui sommes poursuivis.

Tous les gamins, au deuxième jour de leur vie, sont porteurs de germes résistants, et il faut leur administrer des doses de cheval à la moindre infection.

C'est encore pire en médecine vétérinaire, les antibiotiques étant utilisés à tort et à travers. Au prix où est une bonne laitière...

Sélection naturelle, mutation : les bactéries ont, jusqu'ici, *toujours* réussi à surmonter les obstacles qu'on leur opposait. Mieux, certaines se *nourrissent* d'antibiotiques !

Bon, sans doute le combat n'est-il pas encore perdu. On se rend compte, enfin, qu'il faut d'abord étudier les défenses naturelles de l'organisme et que ce sont ces défenses qu'il s'agirait d'utiliser en premier lieu, de soutenir, de comprendre exactement.

En fait, ce qui devrait être mis au premier plan, *c'est la prévention*.

Mais, évidemment, ce n'est pas en faisant de la prévention qu'on devient riche ou célèbre, n'est-ce pas messieurs les médecins ?

A propos, vous avez lu les thèses de Greenberg sur la recherche anti-cancer aux Etats-Unis ? C'est le Watergate de la médecine.

**Gil Stauffer**

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Curieux

Il paraît que le héros du dernier livre de M. Chessex, un vieux et médiocre libidineux, s'appelle Me Raymond Mange.

(Curieux homme que M. Chessex, dont il faudra bien que je m'occupe un jour : j'ai été, savez-vous, voir la « Servante d'Evolène », et curieusement, j'ai été frappé par l'évidente parenté entre l'œuvre de Morax et celle(s) de M. Chessex...)

On peut se demander ce qu'en penseront le docteur Raymond Mange et l'ingénieur Raymond Mange à Lausanne également...

Mais à ce propos, une anecdote :

Voici vingt-cinq ans, Jean Dutourd publiait un

roman, « Au bon beurre », qui se déroulait pendant l'occupation, et dont l'un des personnages se nommait le commandant Duglandier-Dè la Bastie : un salaud, collaborateur, affairiste de marché noir, dénonciateur de Juifs, etc.

Or (ce dit-on), au lendemain de la parution, le commandant de la Bastie, grand-croix de la Légion d'honneur, héros de la Résistance, compagnon de la Libération, etc., porta plainte... S'estimant offensé dans son honneur : il n'avait vraiment rien d'un collabo !

Procès. Dutourd condamné à changer le nom de son héros et à des dommages-intérêts. A dire vrai, plus symboliques que réels, car enfin, sa bonne foi n'était pas en cause, et d'autre part, l'adjonction d'un second patronyme, celui de Duglandier,

un peu ridicule, rendait une confusion bien improbable.

Le procès était à peine terminé que le commandant Duglandier, commandeur de la Légion d'honneur, héros de la Résistance, compagnon de la Libération, ancien de Buchenwald, torturé par les Allemands, etc., portait plainte à son tour. D'autant plus indigné que durant le premier procès, son nom avait été déclaré ridicule !

Reprocès, etc. !

Article, dans « Le Figaro » ou dans « Les Nouvelles littéraires », d'un critique, qui signalait l'affaire, évoquait les difficultés qu'éprouve un romancier à imaginer des noms pour ses personnages, qui le mettent à l'abri de si fâcheuses mésaventures. Et proposait le « remède-miracle » :

vous prenez un alexandrin de Corneille ou de Racine, vous le coupez en quatre parties de trois syllabes chacune, et vous avez quatre noms, de belle sonorité et de rythme agréable ! Et donnait un exemple d'un vers qui se terminait par ces mots : « sert aux anges ». « Sertosanges », écrivait-il, ce pourrait être le nom d'un abbé du XVIII<sup>e</sup> siècle, libertin, galant, hantant les boudoirs plus que les confessionnaux. Quelques jours plus tard, il recevait une lettre d'une grande dignité, du Révérend Père Sertosanges, supérieur d'un couvent de Carmes déchaussés dans les Pyrénées, qui n'avait pas lu l'article (se contentant pour sa part de « La Croix » et des « Etudes carmélitaines »), mais qui avait été averti par un fidèle... Et qui s'étonnait... Qui ne comprenait pas bien...

Ceci me rappelle l'aventure d'un mien ami, lequel, s'en étant pris à l'énorme ou à l'affreuse pâtisserie ou confiserie de Rumine (le Palais), reçut une lettre polie, mais peignée, d'un homme qui venait de reprendre une pâtisserie à l'avenue de Rumine. Qui protestait qu'il faisait d'excellentes pâtisseries, auxquelles il vouait tout son art. Non pas énormes, mais de taille raisonnable. Et qui terminait fort aimablement en invitant mon ami à venir constater « de gusto » l'excellence de ses produits !

On ne saurait être trop prudent.

J. C.

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Leur travail

*Il ne reste plus qu'une session jusqu'aux élections nationales d'octobre. La « Neue Zürcher Zeitung » publie dans son numéro 179 une synthèse sur les interventions parlementaires de la 39<sup>e</sup> législature (1971-1975).*

*Des membres du groupe socialiste ont déposé 55 motions, 69 postulats, 48 interpellations et 289 petites questions, au total 461 interventions. Pour les autres groupes, comparer les totaux sui-*

*vants : radicaux (318), démocrates chrétiens (369), démocrates du centre (163), Alliance des indépendants (147), libéraux et évangéliques (48), nationaux et républicains libres (167), Parti du travail (36) et sans affiliation (probablement les amis de M. Schwarzenbach) 30. Cela représente 1739 interventions parlementaires. Le conseiller qui est le plus intervenu est un socialiste qui a déposé 84 motions, postulats, interpellations et petites questions. Deux députés de l'Action nationale se sont aussi lancés chacun dans plus de 40 interventions.*

*La « NZZ » fournit aussi des indications sur les intérêts défendus dans certaines de ces interventions. En ce qui concerne les salariés, il y a eu 48 interventions socialistes, 16 radicales, 13 démocrates-chrétiennes, 6 nationales et une de*

*chacun des autres groupes, à l'exception du groupe libéral-évangélique.*

*En ce qui concerne l'agriculture, les démocrates-chrétiens et les démocrates du centre sont intervenus chacun 43 fois, les radicaux 24 fois, les libéraux-évangéliques et les indépendants chacun 4 fois, les nationaux 3 fois et les socialistes 2 fois. Pour les arts et métiers, il y a eu 4 interventions radicales et démocrates du centre, 3 démocrates-chrétiens, 2 de l'Alliance des indépendants et une des socialistes et des nationaux.*

*Enfin, 4 interventions démocrates-chrétiennes concernaient l'industrie, 3 provenaient des radicaux, 2 des socialistes et une des nationaux.*

*Les politologues devraient étudier le sujet et nous renseigner d'une manière plus précise en pondérant ces additions.*

## UNE NOUVELLE DE GILBERT BÄCHTOLD

### Usinisumbue

Le taxi descendait à tombeau ouvert et la jeune Allemande parlait toujours. Elle évoquait sa famille à Hanovre, ses expériences d'institutrice, son voyage jusqu'à la côte africaine. Le chauffeur (le veinard avait les oreilles recouvertes d'un turban !) s'efforçait, lui, de rattraper un véhicule signalé par une nappe de poussière. Quand enfin on aperçut les feux rouges d'un camion et que, pour le dépasser, il eut jeté la Peugeot dans les prés puis l'eut ramenée sur la route, la jeune femme parlait encore : de ses premières amours, de sa conception du mariage, des marins qui lui avaient fait la cour. Devant le silence de son compagnon qui s'assoupissait, elle finit par lui dire : — Et vous, êtes-vous marié ? Célibataire ? Vous ne dites rien.

L'autre passager — un Français — s'excusa, mais sa voisine se fâcha.

— Pourquoi acceptez-vous mes confidences si vous me refusez les vôtres ?

Le passager pensait :

« Seigneur, qu'elle se taise ! ». Mais toujours elle parlait.

Cependant le chauffeur noir, le regard sur le compteur, calculait son chemin jusqu'à Dar Es Salam et impitoyablement accélérail. Parfois des ombres se jetaient sur le côté pour éviter la voiture.

Le Français songeait : « Ah ! Si je pouvais inventer un drame, une confession, quelque chose de poignant dans ma vie ! Sinon cette fille va devenir folle ». Mais il ne trouvait rien et l'Allemande, maintenant, criait, multipliait les reproches. Comme s'il lui avait escroqué ses secrets ! Comme s'il l'avait violée !

C'est alors qu'une hyène, au trot inquietant, prise dans les phares de la voiture se jeta devant les roues. Le chauffeur qui, par religion, redoutait de tuer l'animal, fit faire au véhicule une embardée terrible. Le crâne de l'Allemande donna contre la vitre. Elle s'écroura évanouie.

Se retournant, le chauffeur noir dit alors au Français : « Usinisumbue ». Soit en tanganyikais : « Ne la réveillez pas ! ». **G. B.**